



## **Accompagnement d'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées**

### **EHPAD la Chêneraie Bassillac (24)**

**LPO Délégation territoriale Aquitaine**

433 Chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon  
Tél. 05 56 91 33 81 • [www.lpo.fr/lpo-aquitaine](http://www.lpo.fr/lpo-aquitaine)

**LPO Antenne de Dordogne**

856 route de chez Amédée, 24110 Bourrou  
Tél. 05 47 88 91 26 • [amandine.theillout@lpo.fr](mailto:amandine.theillout@lpo.fr)

# Accompagnement d'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées

## EHPAD la Chêneraie Bassillac (24)

28/02/2023

LPO DT Aquitaine

SEPN

### **Rédaction :**

Louis Jolivot

### **Relecture :**

Amandine Theillout



## Sommaire

1. Contexte .....	3
2. Présentation de l'Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> .....	3
3. Visite de terrain.....	4
4. Mise en place de la compensation.....	17
Pose des nichoirs artificiels.....	17
Mise en place d'un bac à boue .....	18
Suivi de la colonie .....	19
Autres préconisations.....	19
5. Planification des travaux.....	20
6. Echancier des différentes actions .....	20

## Sommaire des figures

Figure 1 : Vue aérienne du contexte .....	4
Figure 2. Partie nord du bâtiment.....	5
Figure 3. Partie Ouest du bâtiment façade sud-ouest.....	6
Figure 4. Partie ouest du bâtiment coin ouest .....	6
Figure 5. Partie ouest du bâtiment façade nord-ouest.....	7
Figure 6. Partie sud du bâtiment façade sud-est.....	8
Figure 7. Partie sud du bâtiment entrée sud .....	9
Figure 8 : Partie sud du bâtiment façade sud-ouest .....	10
Figure 9 : Partie est du bâtiment à gauche de la terrasse.....	11
Figure 10 : Zoom sur la Figure 9.....	12
Figure 11 : Partie est du bâtiment, terrasse gauche.....	13
Figure 12 : Zoom sur la figure 11.....	13
Figure 13 : Partie est du bâtiment, terrasse droite.....	14
Figure 14 : Zoom sur la figure 13.....	15
Figure 15 : Partie est du bâtiment à droite de la terrasse .....	16
Figure 16. Nichoirs artificiels à Hirondelles de fenêtre et planches anti-fientes (LPO) .....	17
Figure 17 : Schéma aérien des mesures de compensations .....	18
Figure 18. Bac à boue.....	18
Figure 19. Photographie d'un bac à boue.....	19

## 1. Contexte

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la Chêneraie, s'est rapprochée de la LPO DT Aquitaine afin de déposer un dossier de demande de dérogation de destructions d'espèces protégées auprès de la DREAL. En effet, cet établissement prévoit un entretien des façades de ses bâtiments et la rénovation de ses avant-toits.

Or, des hirondelles de fenêtre, espèces protégées au niveau national, nichent sur la façade de certains de ces bâtiments. La réglementation interdit la destruction d'espèces protégées ainsi que son habitat de nidification tel que décrit dans le L.411-1 du code de l'Environnement (« sont interdits : La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat » ). Tout manquement à cet article du code de l'Environnement est passible à des sanctions (emprisonnement + amende).

La LPO accompagne l'EHPAD la Chêneraie dans la prise en compte de cette colonie d'hirondelles avant, pendant et après les travaux afin de la préserver.

## 2. Présentation de l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*



©Nicolas Macaire

L'Hirondelle de fenêtre mesure une trentaine de centimètres d'envergure et pèse entre 15 et 25 grammes. Elle a le dessus de son corps noir à reflets métalliques bleus alors que la base de sa queue (croupion), sa gorge et son ventre sont entièrement blancs. Elles arrivent en France fin mars pour repartir en Afrique à partir de septembre. Citadine et grégaire, l'Hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes et les villages, au niveau des encoignures de fenêtre ou

sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit). Elle s'installe à une hauteur très variable, pourvu qu'elle y trouve un support adapté et de quoi construire son nid, c'est-à-dire principalement de la boue et des brins d'herbe. Elle se nourrit d'insectes volants. Bâtitrice, l'Hirondelle de fenêtre construit ou restaure son nid ce qui peut lui prendre 10 jours pour la construction du nid entier et environ 3 jours pour la restauration. L'hirondelle utilise beaucoup d'énergie et de temps à faire son nid, c'est pourquoi il est important de les préserver pour assurer la survie de l'espèce. Le nid est totalement fermé avec une unique ouverture au sommet. Une première ponte composée de trois à quatre œufs blancs est déposée avant la fin mai et généralement une seconde intervient au mois d'août. La couvaison effectuée par les deux partenaires dure en moyenne 14,6 jours. Par la suite, les jeunes sont nourris durant une trentaine de jours mais restent cependant dépendants de leurs parents quelques temps après leur envol.

### 3. Visite de terrain

Une visite de terrain a eu lieu le 21 février 2023.

Cette première rencontre a permis de constater la présence des nids d'hirondelles, d'échanger sur la réglementation en vigueur par rapport à la présence de cette colonie et de trouver des solutions dans le phasage des opérations pour conserver et proposer à cette colonie un site de nidification, sur ce lieu, pour le printemps 2024.

Le site est composé d'un seul bâtiment et les hirondelles sont installées sur trois des quatre façades. Au total, **25 nids et 14 traces de nids tombés** ont été dénombrés (Figure 1) le site présente également de nombreuses ébauches de nids qui démontre un certain potentiel de croissance de la colonie sur ce site.



Figure 1 : Vue aérienne du contexte

Sur la façade Nord, un seul nid est présent (Figure 2).



Figure 2. Partie nord du bâtiment

Sur la partie ouest du bâtiment, 6 nids et 4 traces de nid ont été identifiés.  
(Figure 3, Figure 4, Figure 5)



Figure 3. Partie Ouest du bâtiment façade sud-ouest

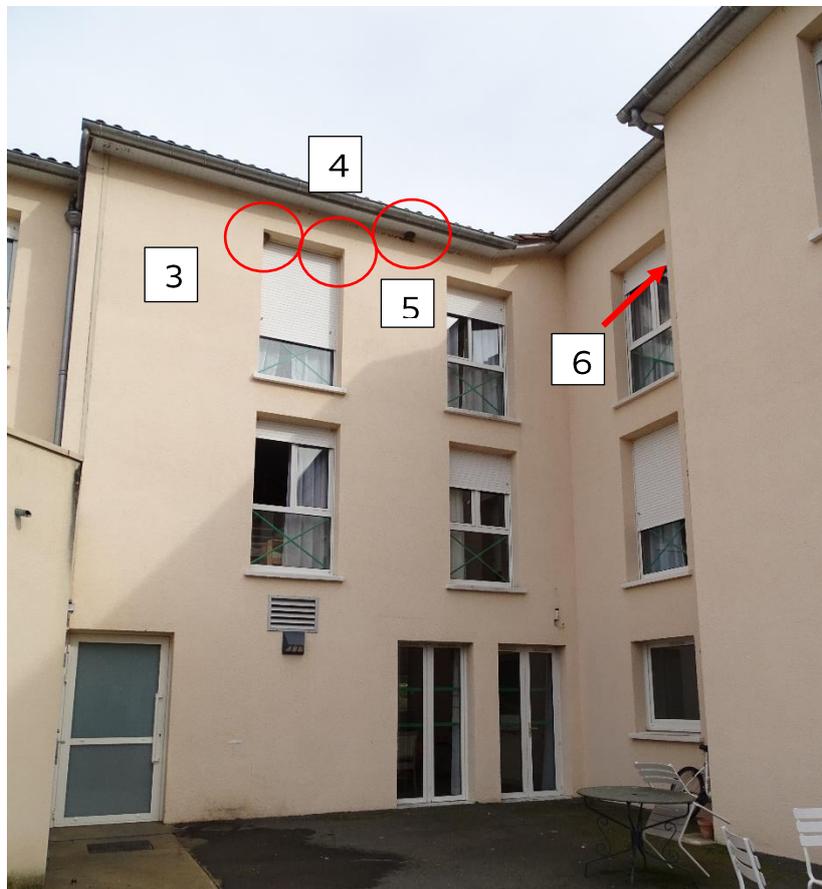


Figure 4. Partie ouest du bâtiment coin ouest

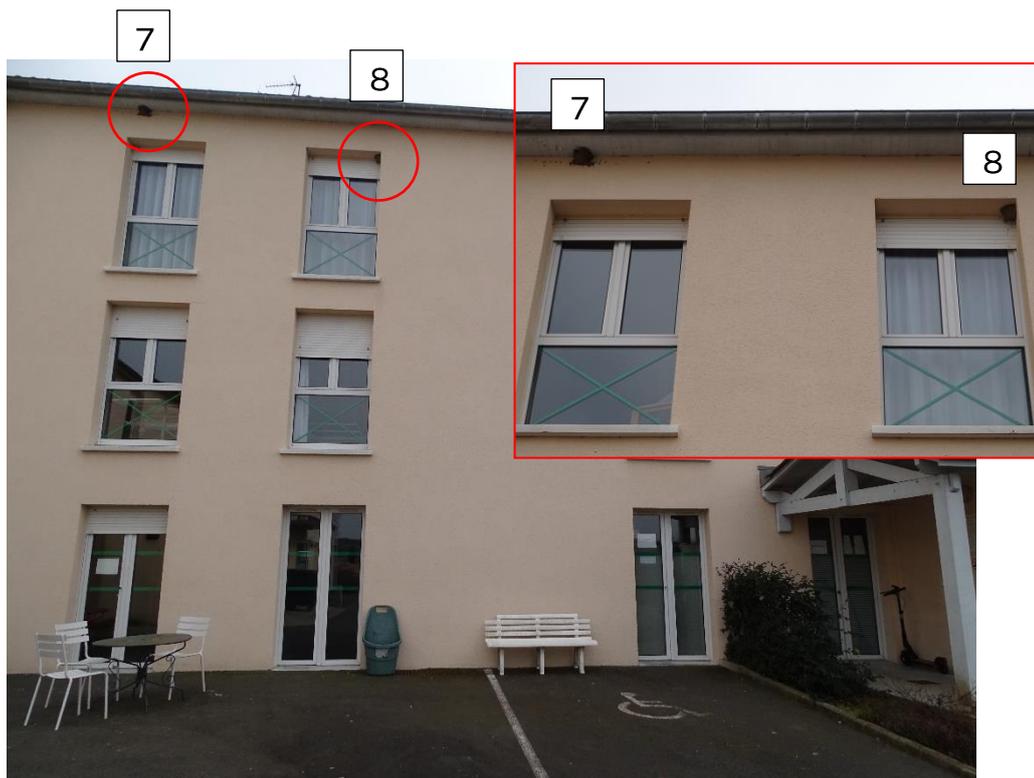


Figure 5. Partie ouest du bâtiment façade nord-ouest

Sur la partie sud il y a 5 nids et 4 traces de nid, (Figure 6 à 8)



Figure 6. Partie sud du bâtiment façade sud-est



Figure 7. Partie sud du bâtiment entrée sud



Figure 8 : Partie sud du bâtiment façade sud-ouest

Enfin sur la partie est, la plus grande façade, 13 nids et 9 traces de nids ont été dénombrés, malgré une orientation Nord-est c'est la zone où la colonie est la plus importante. (Figures 9 à 15).



Figure 9 : Partie est du bâtiment à gauche de la terrasse





Figure 11 : Partie est du bâtiment, terrasse gauche

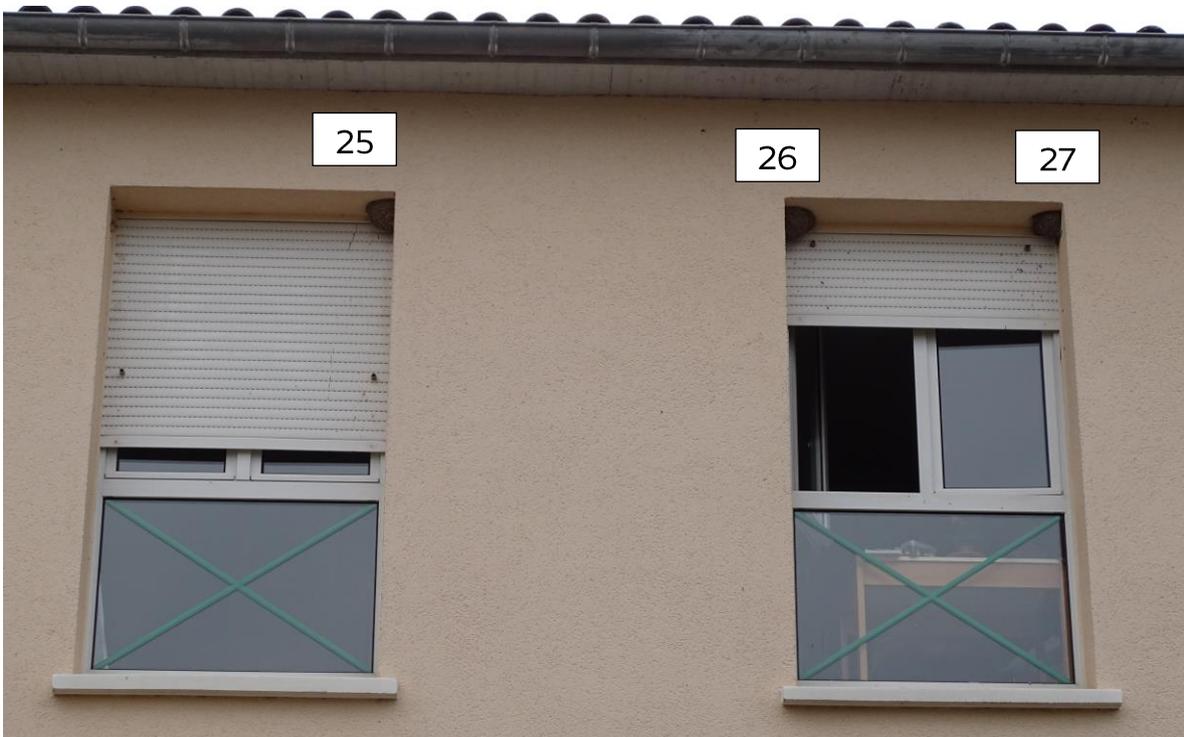


Figure 12 : Zoom sur la figure 11

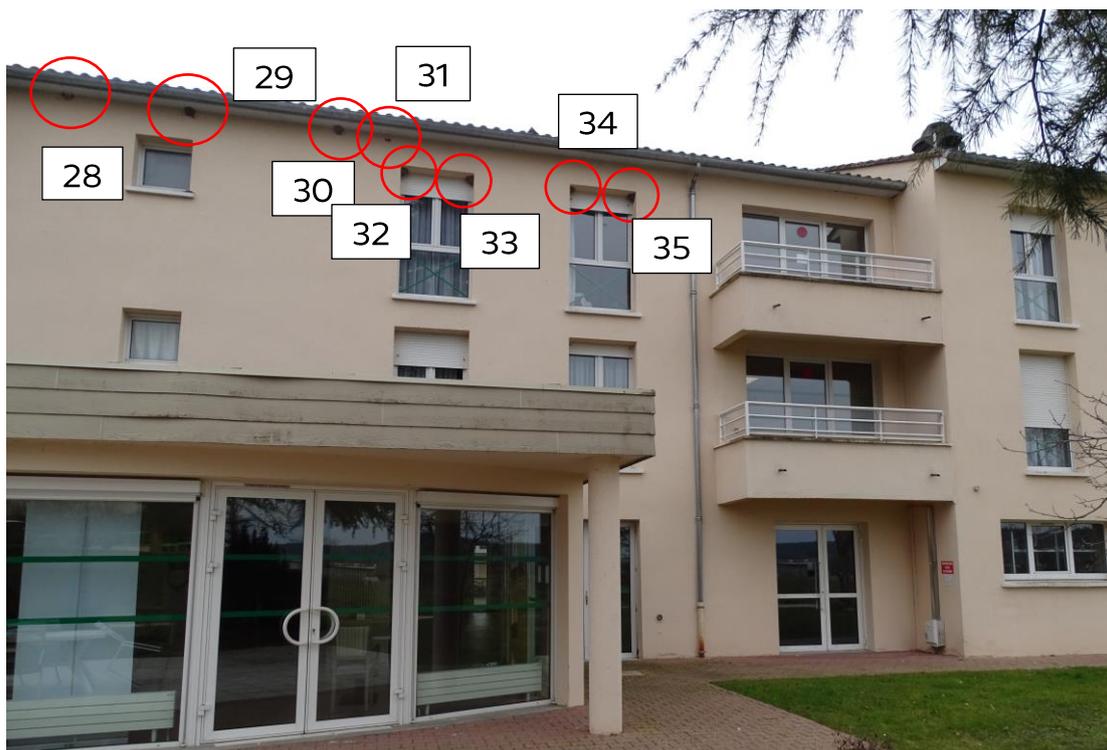


Figure 13 : Partie est du bâtiment, terrasse droite



Figure 14 : Zoom sur la figure 13

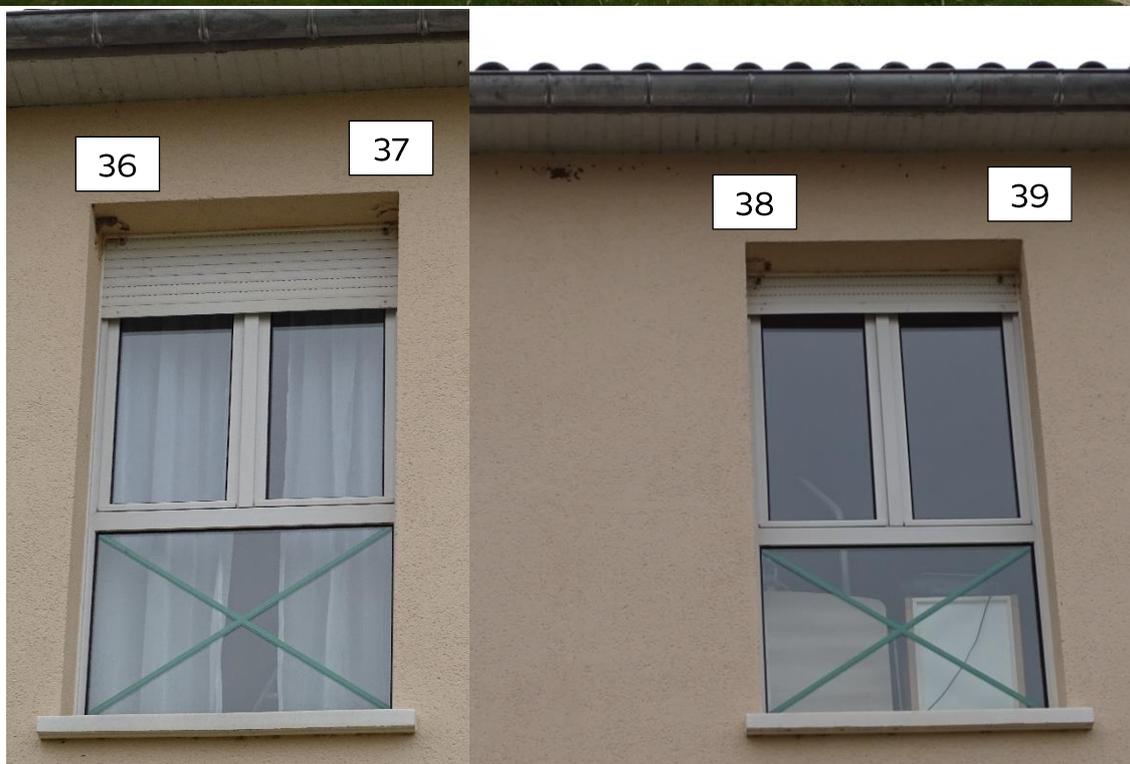


Figure 15 : Partie est du bâtiment à droite de la terrasse

## 4. Mise en place de la compensation

Pour le site de l'EHPAD la Chêneraie, nous comptons un total de 39 nids d'hirondelles de fenêtre dont 25 nids entiers. Au vu de la période de passage, l'occupation des nids n'a pu être constatée de façon certaine.

**Le nombre de nids et de traces de nids sera donc utilisé pour déterminer la quantité de nids à compenser (+30%). Cela porte le nombre de nichoirs artificiels à installer à 52.**

### Pose des nichoirs artificiels

Les nichoirs qui devront être installés sous l'avant toit des bâtiments seront du type : nichoirs double de façade pour Hirondelle de fenêtre (Ref. LPO : JO0023) à 21 euros l'unité. Suivant les possibilités, des planches anti-fientes type Schwegler (Ref. LPO : JO0124) à 17,90 euros l'unité pourront également être installées à 40 ou 50 cm sous les nids pour éviter les salissures (Figure 16).



Figure 16. Nichoirs artificiels à Hirondelles de fenêtre et planches anti-fientes (LPO)

Pour remplacer les nids détruits, il suffira de poser les nichoirs artificiels directement sous les avant-toits, au niveau des emplacements des nids actuels, une fois les façades entretenues et le changement des avant-toits effectués.

Pour maximiser l'efficacité de la compensation et éviter la chute des nids construits dans l'encadrement des fenêtres, il est recommandé d'installer un dispositif empêchant ces futures installations (câble, équerre...). Ici, la solution envisagée est de fixer une surface de PVC dans les encadrements (haut et retombées sur les côtés). Cette matière lisse étant très peu favorable à la construction de nids, les hirondelles ne devraient pas pouvoir s'y installer.

- La partie **Ouest** devra être équipée de **5 nichoirs doubles** soit 10 nids ;
- La partie **Sud** devra être équipée de **5 nichoirs doubles** soit 10 nids ;
- La partie **Est** devra être équipée de **16 nichoirs doubles** soit 32 nids ;
- La partie Nord n'ayant pas d'avant toit, elle ne pourra pas recevoir de nichoirs.

(Figure 17)



Figure 17 : Schéma aérien des mesures de compensations

## Mise en place d'un bac à boue

Le nid des hirondelles est construit à partir de boulettes de boues agglomérées par leur salive. Cependant, les oiseaux ont de plus en plus de difficultés à trouver de la boue à cause de l'artificialisation du sol (chemin goudronné, gravillon, etc.) et des épisodes de sécheresse de plus en plus précoces et intenses (Figure 18). Afin de pallier à ce problème, il est demandé, en plus de la mise en place des nichoirs artificiels, d'installer un bac à boue. Il devra être régulièrement entretenu pour éviter un surplus ou un manque d'eau – la boue doit pouvoir s'assembler en boulettes à coller.



Figure 18. Bac à boue

Ce dispositif est composé d'une bâche fixée sur un châssis (en bois, zinc ou fer galvanisé) de 50 centimètres sur 1 mètre environ (Figure 19). Cette mesure permet de faciliter la construction de nouveaux nids naturels à côté des nichoirs artificiels. Il convient de le mettre à un endroit relativement dégagé, calme et proche des nids.



Figure 19. Photographie d'un bac à boue.

## Suivi de la colonie

Afin d'évaluer la pose de ces nids artificiels et dans le cadre de la compensation, nous préconisons le suivi de la population d'Hirondelle de fenêtre pendant les 3 années qui suivent les travaux et la pose des nids artificiels. Un passage sur le terrain à la saison de reproduction (entre mai et juin) aura lieu chaque année. Le nombre de nids artificiels occupés sera recensé ainsi que le nombre de nouveaux nids construits. Ce passage sur le terrain sera accompagné d'un bilan écrit comprenant un plan de la position des nids artificiels et naturels.

## Autres préconisations

D'autres modalités de gestions favorables à la faune peuvent être mises en place. En ce qui concerne les plantations, favoriser les essences locales, à fleur mellifères ou à baies est important pour offrir une plus grande ressource alimentaire à de nombreux animaux.

De même, conserver et entretenir durablement les haies et les arbres isolés favorisent la biodiversité. Perchoir, garde-manger, couloirs de déplacement, refuge pour nicher et élever ses petits... sont autant de fonction assurés par ces éléments trop souvent supprimés de nos paysages.

Le maintien de bandes enherbées est aussi un excellent moyen de soutenir la biodiversité. Une fauche tardive et unique en fin de saison offre aux plantes et aux insectes la possibilité d'accomplir un cycle entier de reproduction, indispensable à leur survie.

Quelques soit les actions de gestion ou les travaux menés, il est conseillé de ne pas les entreprendre durant les périodes sensibles pour la faune (cf. Annexe).

## 5. Planification des travaux

Afin de faciliter la logistique pour l'installation des nids, leur installation pourra se faire au fur et à mesure de la réalisation des travaux de façades après la rénovation des avant-toits.

Au regard de la présence des hirondelles sur le site, voici la planification proposée :

**Les travaux ne peuvent avoir lieu en période de nidification (mars-septembre).** Le nettoyage pourra donc être réalisé dès l'instruction et la validation du dossier par la DREAL et ceci entre le 15 septembre 2023 et fin février 2024.

### -La mise en place des nichoirs artificiels et du bac à boue :

L'installation des nichoirs devra être terminée **fin février 2024 maximum**. Cette opération pourra commencer dès que les interventions sur les façades concernées seront terminées. Une visite de la LPO afin d'accompagner les ouvriers dans la pose des nichoirs aura lieu au moment de la pose. M Maurin pourra contacter la LPO pour définir d'une date de passage.

### -Suivi de la colonie :

La LPO effectuera une visite par an pendant les 3 années suivants la mise en place de cette mesure compensatoire afin d'en évaluer l'efficacité.

## 6. Echancier des différentes actions

Actions	2023			2024		2024	2025	2026
	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mai Juin	Mai Juin	Mai Juin
Travaux sur les façades								
Pose des nichoirs								
Suivi de la colonie								

Annexe 1 : Calendrier des périodes de sensibilité de la faune en fonction de la nature des travaux.

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN
Chiroptères	Travaux de nuit	T	T	T	E	E	E
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	F	T	E	E	E	E
Reptiles	Débroussaillage	F	F	F	T	E	E
Insectes, flore	Une fauche tardive			F	T	E	E
Insectes, flore	Deux fauches annuelles				T	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	T	T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage		T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	F	F	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Entretien des nichoirs	F	F	E	E	E	E
Flore	Plantation de haies		F	F			
Flore	Semis prairies			F	F	F	
Synthèse	Gros travaux	F	F	E	E	E	E

**E** Sensibilité forte  
Eviter les travaux

**T** Sensibilité moyenne  
Travaux possibles  
avec avis écologue

**F** Sensibilité faible  
Favorable

Accompagnement d'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées  
LPO/ EHPAD la Chêneraie 2023

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Chiroptères	Travaux de nuit	E	E	T	T F	F T	T
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	E	T	T	F	F	F
Reptiles	Débroussaillage	E	E	E	T	F	F
Insectes, flore	Une fauche tardive	E	T				
Insectes, flore	Deux fauches annuelles	E	T				
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	E	T	F	F	F	T
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage	E	E				
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	E	E	T	F	F	F
Oiseaux nicheurs	Entretien des nichoirs	E	E	F	F	F	F
Flore	Plantation de haies				F	F	
Flore	Semis prairies						
Synthèse	Gros travaux	E	E	T	F	F	F

**E** Sensibilité forte  
Eviter les travaux

**T** Sensibilité moyenne  
Travaux possibles  
avec avis écologue

**F** Sensibilité faible  
Favorable



Agir pour  
la biodiversité